



ÉCOLE SAINT-RENÉ

ICI ON SÈME!

Août 2017

Chers parents,

Nous voulons vous souhaiter une très belle année scolaire 2017-2018 et souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles!

Votre participation et votre implication à l'école sont importantes pour votre enfant. Puisque la plupart des communiqués vous seront transmis sous forme de courriel, n'oubliez pas de nous faire part de tout changement de coordonnées. Pour ceux qui ne possèdent pas d'adresse électronique, soyez assurés que l'information vous sera remise par l'intermédiaire de votre enfant.

Voici quelques informations importantes pour le début d'année scolaire!

Bonne lecture!



ACCUEIL 2017-2018

Les élèves du primaire sont attendus le mercredi 30 août 2017 à compter de 8 h 20, sur la cour de l'école. Les élèves de la maternelle doivent se présenter à l'heure mentionnée dans la lettre d'invitation.

À la cloche, les élèves seront invités à rejoindre leur enseignante de l'année passée, dans leur ancienne classe. Chaque élève recevra alors l'indice qui lui permettra de découvrir sa nouvelle classe et de rencontrer son enseignant pour la nouvelle année.

Les nouveaux élèves seront accueillis et pris en charge par les enseignants spécialistes qui les guideront vers leur classe.

L'année scolaire 2017-2018 se déroulera sous le thème : « *Je prends mon envol!* »

SERVICE DE GARDE

Prenez note de l'horaire du service de garde : À compter du 28 août, le service de garde ouvrira ses portes à 6 h 30 et fermera à 18 h 20.

BÉNÉVOLAT

Lorsque vous venez faire du bénévolat à l'école, vous devez d'abord vous présenter au secrétariat où nous vous remettrons une cocarde indiquant que vous êtes un visiteur autorisé à circuler dans l'école.

HORAIRE DE L'ÉCOLE

Matin	Après-midi
8 h 15 : Surveillance sur la cour	13 h 09 : Surveillance sur la cour
8 h 24 : Début des cours	13 h 17 : Début des cours
10 h 30 à 10 h 45 : Récréation	
11 h 49 : Fin des cours	15 h 22 : Fin des cours
11 h 54 à 13 h 09 : Dîner	15 h 27 : Départ des élèves

ABSENCES DE VOTRE ENFANT

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école (maladie ou autre) nous désirons vous rappeler que vous devez nous en informer en téléphonant au (514) 380-8899 poste 4561.

Si on ne peut pas répondre à votre appel, laissez le message dans la boîte vocale en précisant le nom de votre enfant, son groupe ainsi que la raison et la durée de son absence. Si en plus, vous désirez aviser son enseignante, vous pouvez le faire en utilisant l'agenda de votre enfant. Toutefois, vous devez toujours informer la secrétaire. Merci!

RETARD

Afin d'assurer la sécurité de tous les enfants, aucun adulte ne peut circuler dans l'école sans avoir préalablement obtenu une autorisation. Si votre enfant est en retard, il doit se présenter au secrétariat dès son arrivée. La secrétaire notera son absence et votre enfant recevra un billet à remettre à son enseignante. Il devra se rendre seul à son local.



Il est important que votre enfant soit en classe à l'heure prévue pour ses apprentissages et son bon fonctionnement et pour éviter de déranger les autres élèves de sa classe.

FACTURATION DES EFFETS SCOLAIRES

Vous recevrez la facturation pour les effets scolaires au courant du mois de septembre. Les paiements en argent et par chèque sont acceptés. Cependant, nous vous encourageons fortement à **utiliser le mode de paiement par internet** pour régler votre facture d'effets scolaires mais aussi pour les frais du service de garde ou du service des dîneurs. Pour ce faire, rendez-vous sur le portail parent de la commission scolaire au <http://portail.csdgs.qc.ca>.

RENCONTRE DE PARENTS

Vous êtes intéressés par ce que vivra votre enfant cette année? Vous êtes curieux de connaître les intervenants impliqués dans la vie de votre enfant? C'est avec plaisir que nous réservons notre soirée pour vous le jeudi 7 septembre 2017.

- ➔ 18 h 30 à 19 h 15 1^{re}, 2^e, 3^e années et GAER
- ➔ 19 h 30 à 20 h 15 4^e, 5^e, 6^e années et préscolaire

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'élection des nouveaux membres parents du conseil d'établissement se fera lors de l'assemblée générale du mardi 19 septembre 2017 à 19 h, à la cafétéria de l'école. Vous recevrez une convocation officielle pour cette rencontre importante.

Les rencontres du CÉ sont publiques et tous les parents y sont les bienvenus! Vous trouverez les procès-verbaux sur le site de l'école : <http://strene.csdgs.qc.ca/conseil-detablissement/proces-verbaux/>

PHOTOS SCOLAIRES

Les photos scolaires seront prises le lundi 16 octobre et le mardi 17 octobre 2017.



PORTRAIT ÉCOLE 2017-2018

Voici le portrait de l'école pour 2017-2018 en date du 15 août 2017.

Niveau	Nombre d'inscriptions	Groupes
Préscolaire	76	4
1 ^{re} année	69	4
2 ^e année	86	4
3 ^e année	67	3
Multi 3 ^e -4 ^e année	24	1
4 ^e année	72	3
5 ^e année	45	2
Multi 5 ^e -6 ^e année	22	1
6 ^e année	44	2
GAER	33	4
Total	536	28

DATES IMPORTANTES

24-25-28-29 août 2017	Journées pédagogiques
28 et 29 août 2017	Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
30 août 2017	La rentrée
30 août au 5 septembre 2017	☞ Entrée progressive des élèves du préscolaire et du groupe 910 (GAER) ☞ Début de l'horaire régulier le mercredi 6 septembre 2017
7 septembre 2017	Rencontre de parents
15 septembre 2017	Activités de la rentrée : Spectacle « Bara Tambours » et cerfs- volants
19 septembre 2017	Assemblée générale des parents
22 septembre 2017	Journée pédagogique
26 septembre 2017	Conseil d'établissement
16 et 17 octobre 2017	Photos scolaires

Bonne année scolaire!
Bonne année scolaire!

Josée Szijarto
Directrice

Nancy Boyer
Directrice adjointe